BEAUREGARD, Vve. H.—Taxe de 1889, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 622, le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de front à la rue St. Antoine sur 120 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....18c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Londres et les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1160; le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à l'Avenue Londres sur 120 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 1160; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues de Nouvelle-Orléans et Libéral et mesure 29 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....65c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues O'Reilly, Bourgeois, Avenue St. Bernard et Moreheblaye, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 1367, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 formant l'encoignure des rues O'Reilly et Bourgeois et mesurant 90 pieds de face à la rue O'Reilly sur 110 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue St. Bernard et les rues Waraw, Lot et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1367; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur une profondeur de 98 pieds d'un côté et 45 pieds de l'autre côté.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....30c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Duels et Industrie, désignés comme 5 lots de l'Ilet No. 1584; les dits 5 lots de l'Ilet No. 1584 mesure 150 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fortin Maurepas, Mystère et Encampement, désignée comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1555; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 150 pieds de profondeur.

BERNADAS, Mme B.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Allée Rousselin et les rues D'Abadie, Aubry et Broad, désignés comme lot No. 10 de l'Ilet No. 1361; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à l'Allée Rousselin sur 109 pieds de profondeur.

BERNADAS, Mme B.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues D'Abadie, Aubry et Broad, désignés comme lot No. 9 de l'Ilet No. 1361; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur.

BERNADAS, Mme B.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désignés comme lot No. 10 de l'Ilet No. 1160; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à l'Allée Rousselin sur 109 pieds de profondeur.

BERNAL, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 1160; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à l'Avenue Londres sur 120 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Londres et les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 1160; le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à l'Avenue Londres sur 120 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 1160; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues de Nouvelle-Orléans et Libéral et mesure 29 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....65c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues O'Reilly, Bourgeois, Avenue St. Bernard et Moreheblaye, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 1367, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 formant l'encoignure des rues O'Reilly et Bourgeois et mesurant 90 pieds de face à la rue O'Reilly sur 110 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue St. Bernard et les rues Waraw, Lot et Magistrat, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1367; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur une profondeur de 98 pieds d'un côté et 45 pieds de l'autre côté.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....30c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Duels et Industrie, désignés comme 5 lots de l'Ilet No. 1584; les dits 5 lots de l'Ilet No. 1584 mesure 150 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

BERMUDEZ, JULES—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fortin Maurepas, Mystère et Encampement, désignée comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1555; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 150 pieds de profondeur.

BILGERY, Vve. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$10 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 105; le dit lot No. 14 mesure 28 pieds de face à la rue Dauphine sur 74 pieds de profondeur.

BRINKMAN, P. H.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Vingt-quatre lots et portion d'lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fortin Maurepas, Mystère et Encampement, désignés comme lots Nos. 1 à 24 de l'Ilet No. 1555; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 150 pieds de profondeur.

BIANCHE, CELESTE—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Allée Rousselin, Aubry, Prieur et Roman, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 906 et 907; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue d'Abadie sur 125 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Carnot et Bruteau, désigné comme l'Ilet No. 2761; d'Ilet No. 3461 mesure 262 pieds sur 320 pieds.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Pelopidas et Livingston, désignée comme une portion de l'Ilet No. 3036; la dite portion de l'Ilet No. 3036 mesure 177 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

BLOOMER, CATHERINE—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Columbia sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, DEWITT C.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion de terre mesure 30 pieds 9 pouces de face à la rue Columbia sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

BONHOMME, ZEPHIR — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Bagatelle, St. Antoine et Celestine, désignée comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1626; le dit lot No. 1 mesure 53 pieds de face à la rue Gravier sur 150 pieds de profondeur.

BILGERY, Vve. ET HERITIERS DE JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$12 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, St. Antoine, Columbus et St. Claude, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 276, le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

BIENVENU, Mme ARISTIDE—Taxe de 1880, montant à.....$21 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 381; le dit lot No. 4 mesure 60 pieds de face à la rue Esplanade sur 180 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 381; le dit lot No. 6 mesure 60 pieds de face à la rue Esplanade sur 180 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 381; le dit lot No. 8 mesure 60 pieds de face à la rue Esplanade sur 180 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 908 et 907; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue O'Reilly sur 125 pieds de profondeur.

BILLAUD, L. C. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 283; le dit lot No. 22 mesure 64 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

BIENVENU, PAULINE—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 283; le dit lot No. 21 mesure 64 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

BIENVENU, PAULINE—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 279; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

BIENVENU, Mme ARISTIDE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Kerlerec, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 279; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

BIRD, FRANK, M.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Tricon, Gentilly et Chartres, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 2764; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Hancock et Tricon et mesure 30 pieds de face à la rue Hancock sur 238 pieds de profondeur.

BRIDGE, MARIA—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Une demi partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Tricon, Gentilly et Chartres, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 2764; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Hancock et Tricon et mesure 30 pieds de face à la rue Hancock sur 238 pieds de profondeur.

BRIGHT, GEO. Y.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et St. Claude, désignée comme une portion de terre à Milneburg, la dite portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Columbia sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 32 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 33 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 33 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 34 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 35 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 35 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 36 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 36 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 37 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 38 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 38 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 39 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 39 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 40 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 41 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 42 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 43 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 43 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 44 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 45 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 45 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 46 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 46 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 47 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 47 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 48 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 48 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 49 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 49 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 50 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 50 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 51 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 51 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 52 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 52 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 53 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 53 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 54 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 54 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 55 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 55 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 56 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 56 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 57 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 57 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 58 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 58 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 59 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 59 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 60 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 60 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 61 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 61 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Marais, France et Bagatelle, désigné comme lot No. 62 de l'Ilet No. 262; le dit lot No. 62 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

BRINCKMAN, F. H.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les amélior